



SAINT-CERGUE ACTU



LE BILLET DU SYNDIC

PRINTEMPS 2023

La gestion du changement



Paul Ménard
Syndic

Le changement, une notion souvent oubliée. C'est pourtant un élément essentiel de gestion, en particulier pour une commune. Pourquoi?

La commune de St-Cergue n'est plus ce qu'elle était il y a 30 ans, ou même il y a 10 ans. Elle ne reviendra pas en arrière. En 2007, notre population était de 1847 habitants. A la fin 2022, nous étions 2788 soit une croissance de plus de 50% ou, en moyenne annuelle, de 2.7 %. C'est une croissance très rapide pour laquelle les infrastructures et les services à la population doivent s'adapter.

Tout, tout de suite tout le temps

Or une croissance rapide des infrastructures au même rythme est un vrai défi. Cette croissance est incompatible avec le sentiment omniprésent d'aujourd'hui : tout, tout de

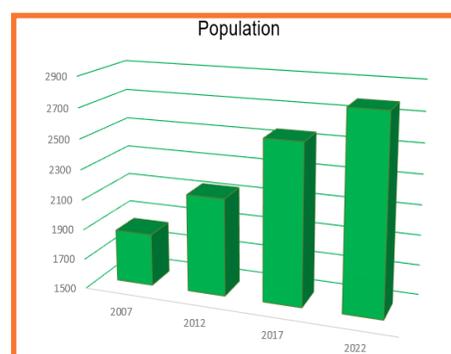
suite, tout le temps. À cause des procédures requises, de l'application des lois, de l'évolution des besoins, des recours.

Preuve en est le projet de collège pour les 5P à 8P, qui a démarré en 2010 sous la gestion de l'Association Intercommunale Scolaire de Genolier et environs et de la commune d'Arzier-Le Muids.

Depuis le moment où le projet a démarré, le contexte a changé avec la croissance démographique et l'arrivée de l'horaire continu: des surfaces supplémentaires doivent être mises à disposition pour des classes en plus et pour l'accueil parascolaire. Il faut alors revoir le projet. Eu égard aux enjeux politiques et financiers, la durée de traitement du dossier augmente.

Un Plan des Investissements ambitieux

On le voit, cette croissance de la population exige des investissements importants. Elle exige aussi



une grande capacité d'adaptation au changement. Au cours de la législature précédente, le niveau d'investissement a été de 15 millions de francs. Pour l'année 2023, le niveau d'investissement prévu sera d'un peu moins de 5 millions, l'essentiel étant réservé à l'amélioration et à la réfection des routes, trottoirs, alimentation en eau potable et évacuation des eaux usées.

Notre objectif est de réaliser ces investissements tout en maintenant le taux d'imposition à 66 points.

Nous sommes conscients des exigences liées à ces défis.

L'équipe municipale et l'ensemble des collaboratrices et collaborateurs de notre commune s'engagent à y répondre.



Une entreprise saint-cerguoise engagée pour l'environnement

Nath'if Coiffure a opté pour le « zéro déchet ». L'initiative n'est pas gratuite, mais pour Nathalie et Viviane, la planète le vaut bien.



Valérie Legrand-Germanier
Conseillère municipale

Depuis 30 ans, elles prennent soin de nos cheveux. Nathalie, propriétaire du salon, ainsi que son indéfectible collaboratrice Viviane accueillent chaque jour des clients de tous les villages entre Prémamanon et Trélex, avec bonne humeur et sens de l'écoute. « Parmi ceux qui ont déménagé dans le bas, beaucoup nous sont restés fidèles », assure Viviane.

Mais la chaleur humaine n'est pas leur seule qualité: au fil des années, elles ont cherché un moyen de valoriser les nombreux déchets issus de leur activité: feuilles d'aluminium, tubes de couleur, bouteilles plastique, bombes de laque, sèche-cheveux, tondeuses...et bien sûr les cheveux coupés.

Le déclic s'est fait il y a plusieurs années, quand Nathalie a découvert l'organisation française « Coiffeurs justes », qui valorise les cheveux en les transformant en boudins absorbants en cas de fuite d'hydrocarbures dans les ports ou en mer, par exemple.

« J'envoyais les cheveux dans des sacs spéciaux, moyennant une cotisation de 25 euros annuels et 30 euros de frais d'envoi par mois. »

Un geste qui coûte, mais que Nathalie considère, à l'époque déjà, comme une contribution civique pour la nature.

Puis, en 2022, le projet « RECUP'HAIR » (voir ci-contre) frappe à leur porte. « Leur concept nous a vraiment séduites. Pour 48 francs par mois, la camionnette passe au salon mensuellement; elle emporte et recycle les cheveux, mais aussi tout le reste: carton, alu, plastique, électroménager, tout ce que nous amenions auparavant à la déchetterie ou qui partait aux ordures ménagères. Ils prennent même le vieux mobilier et les capsules de café ». Les déchets résiduels sont ainsi quasi-inexistants.

« Oui, ça coûte, mais nous faisons ce que nous pouvons pour la planète, à notre niveau », conclut le duo.

Merci et bravo, Mesdames!

RECUP'HAIR, un concept vaudois qui a de l'avenir

Le groupe BAREC, dont le siège est à Ecublens et l'histoire démarre avec l'entreprise Thévanaz-Leduc, a mis en place une filière de valorisation des cheveux coupés. Leurs propriétés absorbantes en font un produit facilement disponible et à fort potentiel.

En effet, les cheveux peuvent absorber jusqu'à 8 fois leur poids en huile. BAREC propose aux salons de coiffure de toute la Suisse de récupérer, en plus des déchets ordinaires, leurs cheveux coupés. Sur le site de Moudon, ils sont mélangés à de la jute et à du film plastique recyclé pour fabriquer des tapis absorbants pour les garagistes, les pompiers ou en prévention, dans les déchetteries.

Et le cercle vertueux ne s'arrête pas là, puisqu'une partie des bénéfices liés à la vente de ces tapis est redistribuée l'ONG Matter of Trust qui soutient des projets visant la protection des ressources partout dans le monde.





Plan d'action communal nicheurs en bâtiment - Enquête citoyenne



Carole Morina
Conseillère municipale

Chaque année, vous avez des hirondelles de fenêtre sur votre façade ? Vous observez des martinets se faufiler dans un espace étroit de votre bâtisse ? Vous soupçonnez que des chauves-souris nichent dans un recoin de votre maison ? Rendez-vous, jusqu'à la fin avril, sur le site du Parc pour nous en dire plus.

Qu'est-ce qu'un nicheur en bâtiment ?

Ce sont des espèces qui nichent dans les maisons, granges, hangars, etc. Elles profitent de leurs infractuosités ou accrochent leurs nids aux façades. Dans le cadre de l'inventaire mené par le Parc naturel régional Jura vaudois, il s'agit de recenser plus particulièrement l'hirondelle de fenêtre, l'hirondelle rustique, le martinet noir et les chauves-souris.

La commune de Saint-Cergue a décidé de participer à cet inventaire afin d'établir un plan d'action pour la conservation de ces espèces.

Afin d'aider les spécialistes à mieux s'orienter, ce printemps lors du recensement de terrain, nous recherchons

des indices de la présence de ces espèces sur le territoire communal.

Aidez-nous en partageant vos observations!

Pour ce faire, il suffit de scanner le QR code ci-dessous pour accéder au questionnaire ou de se rendre sur le site internet du Parc :



www.parcjuravaudois.ch

A ne pas manquer

La commune de Saint-Cergue, en collaboration avec le Parc naturel régional Jura vaudois, vous invite à lever les yeux, ouvrir vos oreilles et découvrir qui sont vos voisins ailés. Avec ses forêts et son environnement naturel, la commune offre une multitude de milieux favorables. A vos jumelles ! (voir ci-contre)

Nos voisins les oiseaux

Balade guidée par Yves Métrey, ornithologue

Savez-vous que le moineau domestique a un cousin, le moineau friquet ? Vous pourrez l'identifier grâce à l'œil averti et aux bons conseils d'un spécialiste des oiseaux.

Samedi 10 juin 2023
de 9h à 12h

Le lieu de rendez-vous vous sera communiqué ultérieurement.

Seul, entre amis ou en famille, chacun est le bienvenu. La balade est accessible à tous. Aucun équipement n'est requis. Un apéritif sera offert par la commune de Saint-Cergue à l'issue de la balade.

Inscription obligatoire auprès de Carole Morina +41 76 306 49 35 cmorina@st-cergue.ch, jusqu'au 1^{er} juin. Le nombre de places est limité.

Information importante : lors de cette sortie, chacun se balade sous sa propre responsabilité. Chaque participant se doit d'être couvert en matière d'assurance à titre privé (RC-accident).



Nos amis à quatre pattes: infos pratiques



Carole Morina
Conseillère municipale

Tenir son chien en laisse

Du 1er avril au 15 juillet

Ce geste contribue à la protection de la faune sauvage pendant la période de reproduction et d'élevage des jeunes animaux. La faune sauvage est particulièrement sensible à la présence des chiens, toutes races confondues. C'est pourquoi le Canton de Vaud a décidé d'adapter sa législation en rendant obligatoire la tenue des chiens en laisse à ces dates. Cette disposition s'applique dans tous les



espaces forestiers et dans les prairies attenantes. Merci de votre contribution!

Toute l'année: sur la voie publique ou dans un lieu accessible au public, selon le règlement communal de police.

Bienvenue à nos amis à quatre pattes

Inscription des chiens

En exécution de l'arrêté du Conseil d'Etat du 20 décembre 1978, tous les possesseurs et détenteurs de chiens sont tenus de déclarer leur animal dans un délai de 15 jours dès son acquisition.

Le carnet de vaccination du chien doit être présenté et le formulaire d'inscription dûment complété.

Formulaire disponible sur le site internet de la Commune de Saint-Cergue ou par téléphone au 022 360 11 46.

Assurance

Selon l'article 15 de la loi sur la police des chiens (Lpolc) du 31 octobre 2006, tout propriétaire de chien doit être au bénéfice d'une assurance RC.

Vaccination

En Suisse, l'obligation de vacciner les chiens contre la rage est supprimée dès le 1er avril 1999. Aux fins de prévention de la santé publique et animale

Il est cependant vivement conseillé de faire vacciner vos chiens contre la rage

Sauvons les batraciens

Depuis 2015, le Parc naturel régional Jura vaudois organise des actions de sauvetage des batraciens sur son territoire

Depuis 2021, il intervient au col de La Givrine. Chaque année, durant le sauvetage, nous profitons pour vous parler des amphibiens que l'on trouve et des mesures prises pour aider leur migration. De quoi en finir avec quelques idées reçues et redécouvrir ces animaux méconnus.

Un grand merci

Merci aux nombreux bénévoles qui oeuvrent en ce moment même dès 7h du matin pour recenser, lister ces charmantes grenouilles, crapauds et tritons

<https://parcjuravaudois.ch/activites>

Sauvetage batraciens

LA GIVRINE 2022

533 crapauds communs
174 grenouilles rousses
70 tritons alpestres

777
amphibiens sauvés





Qualité de notre eau potable en 2022



Muriel Archer Galibourg
Conseillère municipale

Ces dernières années, les articles sur la pollution de l'eau potable (en particulier le chlorothalonil) se sont multipliés dans la presse et vous êtes peut-être interrogé-es sur la qualité de l'eau potable dans notre commune. L'eau potable distribuée sur le territoire de Saint-Cergue est de très bonne qualité et n'est pas touchée par le phénomène du chlorothalonil qui se produit sur le Plateau, notamment parce que notre eau n'est pas affectée par l'agriculture intensive. Voici les résultats du Manuel d'assurance qualité pour notre eau en 2022 :

Commune de Saint-Cergue (Village et environs)

L'eau de St-Cergue provient des sources au bas du Jura, sur le territoire de Trélex. Cette eau de source ne subit aucun traitement ni aucune chloration.

Contrôles sanitaires (analyses)

L'eau a été prélevée à quatre reprises au cours de l'année, sur trois sites différents le long du réseau, pour un total de 12 prélèvements.

Paramètres physiques et chimiques (avec seuil de tolérance entre parenthèses)

Dureté totale : 28.5 (assez dure)

Température moyenne	9.1 °C
pH	7.5
Calcium	88.2 mg/l
Magnésium	15.6 mg/l
Sodium	4.9 mg/l (<200)
Potassium	0.5 mg/l (<5)
Chlorures	11 mg/l (<250)
Nitrates	3.5 mg/l (<40)
Sulfates	5.1 mg/l (<50)
Hydrogénocarbonates	316.6 mg/l

Commune de Saint-Cergue (La Cure)

L'eau de La Cure provient de l'eau du lac des Rousses en France.

Désinfection

L'eau subit différents traitements conformes à la réglementation. Une chloration appropriée est nécessaire pour le transport de l'eau dans les conduites.

Contrôles sanitaires (analyses)

4 prélèvements ont été effectués sur le réseau pendant l'année.

Paramètres physiques et chimiques (avec seuil de tolérance)

Dureté totale : 19.9 °f (degrés français), soit une eau moyennement dure.

Température moyenne	13.5 °C
pH	7.5
Calcium	76.7 mg/l
Magnésium	1.7 mg/l
Sodium	7.4 mg/l (<200)
Potassium	0.5 mg/l (<5)
Chlorures	30 mg/l (<250)
Nitrates	1.1 mg/l (<40)
Sulfates	45.4 mg/l (<50)
Hydrogénocarbonates	142.7 mg/l

Résultats des analyses et qualité de l'eau de notre Commune

Dans l'ensemble des réseaux, l'eau est de très bonne qualité. Aucun dépassement des normes en vigueur n'a été décelé aux points de consommation représentatifs et définis par le programme d'autocontrôle. L'eau potable est conforme aux exigences de la législation sur les denrées alimentaires. Elle peut être consommée sans modération !

Les toilettes ne sont pas une poubelle. Évacuez vos articles hygiéniques correctement.

Les articles hygiéniques, les restes de nourriture, de médicaments ou de produits chimiques d'entretien ménager n'ont pas leur place dans vos toilettes. Votre commune met à disposition les informations et les points de récolte nécessaires pour une évacuation appropriée.



Ces articles doivent finir à la poubelle, car ils bouchent les canalisations d'eaux usées et les pompes



Couches-culottes



Fil dentaire, coton-tiges



Lingettes humides



Tampons et serviettes hygiéniques



Rondelles cosmétiques



Litière pour chat



Préservatifs
et autres ...





Un dimanche soir pas comme les autres



Carole Morina
Conseillère municipale

Rédigé avec le capitaine Michaël Zeiler, chef de site

Le réchauffement climatique, sujet médiatisé du moment, n'épargne pas notre territoire et entraîne une hausse de nos interventions, comme lors de la sécheresse de l'été 2022.

Plusieurs départs de feu dans des endroits souvent fort reculés où l'accès devient difficile, voire impossible, ont donné du fil à retordre et prouvé la dextérité de nos chauffeurs de camions. Ces conditions exigent aussi une grande mobilité de nos sapeurs qui doivent aller au front des incendies et ceci souvent à pied.

L'établissement cantonal d'assurance incendie (ECA) a récemment mis à disposition des casernes vaudoises du nouveau matériel ainsi qu'un équipement mieux adapté à ce type de missions, moins lourd et moins chaud.

Un dimanche soir de début mars pas comme les autres

L'alarme est partie peu avant 19h00 pour un feu de forêt en contrebas des voies du Nyon St-Cergue, non loin des départs des parapentistes.

Pour s'y rendre, il a fallu stationner les camions et le personnel vers le domaine de Monteret, puis s'y rendre à pied afin d'y faire une première reconnaissance.

Le chef d'intervention a marché une dizaine de minutes dans la forêt et la rocaïlle avec un fort dénivelé afin d'évaluer la situation.

Forte charge thermique, accès impossible avec des véhicules, le chef d'intervention a demandé immédiatement des moyens en véhicules et personnels supplémentaires.

Le dispositif mis en place a été important:

- des centaines de mètres de tuyaux tirés dans la forêt
- le train stoppé afin de ne pas endommager la conduite qui traversait les voies
- 20 pompiers de la caserne de St-Cergue avec 3 véhicules lourds et 2 légers
- un renfort de 5 pompiers avec 1 véhicule lourd de Nyon
- un drone avec caméra thermique, venu des pompiers de Lausanne
- un inspecteur de l'ECA
- le soutien du Nyon St-Cergue pour le transport de nos tuyaux

ceci pour un total de 6 heures d'intervention.

Associées aux faibles précipitations des dernières semaines, les conséquences auraient pu être dramatiques si nous n'étions pas intervenus rapidement.

Le SDIS Nyon-Dôle, site de Saint-Cergue, ce sont 47 sapeurs-pompiers, femmes et hommes, volontaires, qui répondent aux appels d'urgences 24h / 24 et 7j / 7.

Envie de nous rejoindre ?

L'activité de sapeur-pompier offre la possibilité de découvrir des horizons nouveaux et variés et de vivre une aventure humaine passionnante au profit de la population.

Si la lutte contre le feu est l'activité la plus connue, elle ne représente que 30% de l'activité en général. La lutte contre les inondations, le sauvetage de personnes lors d'accidents et la lutte contre les fuites hydrocarbures ou de produits chimiques font également partie des missions.

Critères de recrutement :

- avoir 18 ans révolus
- être en bonne forme physique
- habiter dans le canton de Vaud
- être disponible et motivé-e

Pour passer à l'action ou obtenir de plus amples informations, rendez-vous sur le site www.118-info.ch





Travaux de la voirie et cimetièrre



Laurent Mathez
Conseiller municipal

La Cure

Les travaux de réfection de la route cantonale et du cheminement piétonnier dureront de mai à la rentrée scolaire.

Des désagréments sont possibles (feux de signalisation). La circulation sera alternée. Les accès aux chemins et propriétés seront garantis avec la mise en place de plaques d'acier sur les tranchées.



60 km/heure à la Bouriaz

La circulation routière est la source de bruit la plus importante en Suisse. Ces nuisances ont des effets non négligeables sur la santé des habitants riverains.

Le canton souhaite tester une nouvelle mesure sur le réseau cantonal hors traversée de localité : la limitation ciblée de la vitesse. Ce tronçon routier d'une longueur de 450 m ne répond pas aux normes de l'OPB (Ordonnance de protection contre le

bruit routier). Des tests seront organisés en plusieurs phases dans le courant de cette année.

Courant octobre, les panneaux seront retirés et une analyse sera faite; les riverains et usagers de la route seront conviés à un questionnaire d'étude et un rapport final sera publié courant décembre.

Si les tests sont concluants, la municipalité pourra faire une demande d'abaissement officielle de la vitesse en 2024.



Marquage sur la route du Télésiège

Depuis de nombreuses années, la circulation routière sur la route du Télésiège est accidentogène. Plusieurs facteurs invitaient les automobilistes à rouler à une vitesse excessive.

Dans le cadre des différents projets de rénovation des routes, la municipalité prévoit de rénover intégralement le revêtement bitumineux de cette route et les conduites et canalisations souterraines.

Dans l'attente, un aménagement a été testé l'année dernière, avec un marquage des places de stationnement ainsi qu'un cheminement piétonnier en marquage simple.

Après une année d'utilisation, cet aménagement permet de modérer la vitesse mais n'est pas concluant sur plusieurs points: longueur des places de stationnement, respect du cheminement piétonnier et visibilité en sortant des chemins d'accès et des places de stationnement.

Plusieurs améliorations sont en cours d'étude et les travaux de modification se feront à la fin du printemps.



Cimetièrre

Une désaffectation du cimetière aura lieu cet été dans la partie Nord-Est. **Les personnes désirant reprendre ou déplacer une plaque, un monument ou un entourage sont priées de le faire savoir à l'administration communale avant le 31 mai 2023.** Les travaux auront lieu normalement dans le courant du mois de juin.



suisse.bouge ! Saint-Cergue aussi !



Carole Morina
Conseillère municipale

Saint-Cergue bouge: c'est reparti !

Après une première édition qui a remporté un grand succès, nous voilà en piste pour un deuxième tour durant tout le mois de mai, avec un week-end festif les 13-14 mai au centre du Vallon. De nombreuses activités vous seront proposées gratuitement durant tout le mois .

Le lancement de « Saint-Cergue bouge » aura lieu

le 1^{er} mai

Rendez-vous au Vallon à 19h pour la plus grande leçon de Gym donnée dans toute la Suisse; pour nous, ce sera de la Zumba accessible à tous.



Venez nombreux! Entrée libre, tout public (enfants, familles etc.)

Rappelons le but de cette manifestation, qui est de cumuler un maximum de minutes de mouvement.

Notre objectif est de dépasser notre performance 2022, qui était de

286'694

minutes de mouvement cumulées.

Nous comptons sur vous!

Pour les personnes ne souhaitant pas utiliser l'application de suisse.bouge, vous pouvez nous communiquer vos minutes de mouvement par téléphone au **022 360 11 46** ou sur le formulaire spécifique disponible à la commune, à remplir chez soi et à nous retourner.

COOP
Duel intercommunal



MINUTES ACCUMULÉES

2 8 6 ' 6 9 4



Téléchargez l'application « Duel intercommunal Coop » et enregistrez vos minutes !

Du 1er au 31 mai, enregistrez vos minutes de mouvement individuelle via l'app gratuite et faites ainsi grimper le compteur de votre commune. Que ce soit en se promenant, à vélo, en randonnée, en jouant au tennis ou au football, les minutes de mouvement peuvent être saisies directement dans l'application. Le fonctionnement est très simple :

- Téléchargez l'application "Duel intercommunal Coop" (gratuite, au moyen du code QR ci-dessus).
- Créez un compte d'utilisateur et sélectionnez votre commune
- Saisissez dans l'app toutes les minutes faites lors d'activités sportives durant le mois de mai.

L'application permet également de créer des duels et de défier sa famille, amis ou collègues... qui d'entre vous fera le plus de minutes de mouvement dans le temps donné ?



Manifestations à venir ce printemps



Marché aux fleurs

Vendredi **5 mai** de 10h à 18h
Samedi **6 mai** de de 9h à 16h

Place Sy-Vieuxville, à côté de l'office
du tourisme

Organisation: Société de développement
Saint-Cergue-La Cure



Marchés villageois

À partir du **13 mai**
Un week-end sur deux

Sur la place de l'école Jean-Jacques
Rousseau

Organisation: Sylvie Piguet



« EMBLÉMATIQUE »

Exposition de photographies
en plein air

Du **3 juin au 30 septembre**

Parc public de la Société de dévelop-
pement de St-Cergue-La Cure

Vous aurez aussi la possibilité de
rencontrer des représentants des
deux associations lors de quatre
samedis « événement » et de vous
laisser guider par leur passion.

Réservez d'ores et déjà ces dates !

Le 10 juin

Le 8 juillet (fête du Parc Jura Vaudois)

Le 12 août (Mi-été)

Le 30 septembre (Désalpe)

Au plaisir de vous retrouver
nombreux dès le 3 juin prochain.

Organisation: Club photo Le temps d'une
pause & Société de développement St-
Cergue-La Cure



Favoriser la biodiversité dans les jardins

Lundi **5 juin** à 19h

Soirée d'information

Salle du Vallon

Organisation: Commune de St-Cergue
et Parc Jura Vaudois



Foire à tout

Dimanche **11 juin** de 8h à 17h

Vide grenier,
Vente petit artisanat

Rue de la gare

Organisation: Arti-Puces



Conseil communal du 21 mars 2023

Préavis 01/2023

Demande de crédit de CHF 695'000 pour le remplacement de tronçons de conduites d'eau, de diamètres 125-150 mm, et pour des bouclages du réseau, sur une longueur de 970 m environ et demande d'affectation CHF 80'362.10 TTC du fonds de réserve 9282.11 pour la réfection des enrobés bitumineux de la route de la Prangine
Accepté par 41 voix pour, 0 voix contre, 2 abstentions

Préavis no 02/2023

Demande de crédit de CHF 260'000 destiné au remplacement de la conduite d'eau sous pression et défense incendie le long de la route de France, dans le secteur La Cure
Accepté à l'unanimité par 43 voix

Préavis no 03/2023

Demande de crédit de CHF 692'400 destiné à la réfection du trottoir le long de la rue de la Gare ainsi qu'au remplacement de la conduite d'eau sous pression
Accepté par 33 voix pour, 1 voix contre, 9 abstentions

Préavis no 04/2023

Demande de crédit de CHF 44'000 pour le renforcement de l'équipe de nettoyage au service des bâtiments en 2023
Accepté par 40 voix pour, 3 contre, 0 abstentions

Préavis no 05/2023

Demande d'autorisation de dépassement de crédit au budget 2023 sur le poste 110.3185.00 « honoraires et frais d'expertises » pour un montant final de CHF 100'000 en ajoutant CHF 55'000 TTC pour assurer la comptabilité ad intérim de la commune et CHF 15'000 TTC pour l'accompagnement des ressources humaines
Accepté par 41 voix pour, 1 voix contre, 1 abstention

Informations pratiques Infos Pratiques

Administration communale

Place Sy-Vieuxville 1
Case postale 103
1264 St-Cergue
+41 22 360 1146 (téléphone)
commune@st-cergue.ch (courriel)
www.st-cergue.ch

Horaires ordinaires :

Lundi: 07:30 à 11:00
Mardi: fermé
Mercredi: 07:00 à 11:00
Jeudi: 13:30 à 18:00
Vendredi: 07:30 à 11:00

Rappel :

Centre Medical de Saint-Cergue-GHOL

Lundi, Mardi, Mercredi, Vendredi:

- 8h00 à 12h00
- 13h30 à 18h00

La prise de rendez-vous s'effectue uniquement par téléphone 022 994 65 62
Le secrétariat est joignable tous les matins de 8h30 à 12h00

Saint-Cergue Actu:

Rédaction: Municipalité/
administration/M. Zeiler/Parc Jura Vaudois
Imprimerie: Baudat